



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Ajustement du tableau des effectifs

DE20150209_64	Conseil municipal du 9 février 2015 1 1 FEV. 2015
Rapporteur : François ELIE	Télétransmise à la Préfecture le Affichée le 11 février 2015

L'an deux mille quinze le neuf février à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 22 janvier 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, Mme LEGRAND, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. LE MAUFF, M. CHUPIN, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Etait absent :

Mme SERRALHEIRO

Ont donné procuration :

- M. VERGNAUD à Mme LEGRAND
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Samantha BOURGOGNE

R E S S O U R C E S

Ajustement du tableau des effectifs

Ressources humaines
id : 836

Conseil municipal
9 février 2015

64

Rapporteur : François ELIE

Afin d'assurer la continuité des services et de procéder rapidement aux remplacements des agents partis, il est proposé de transformer les postes existants et de les ouvrir aux cadres d'emplois, afin de faciliter les remplacements. Ces transformations permettent d'ores et déjà d'engager les procédures de recrutement :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Communication	Attaché(e) de presse	Cadre d'emplois des attaché(e)s territoriaux(les) ou des rédacteur(rice)s	Création	+ 1
Communication	Infographiste	Cadre d'emplois des adjoint(e)s administratif(ve)s ou des adjoint(e)s techniques	Création	+ 1
Ressources internes – Direction des bâtiments et de la logistique	Chauffeur du Maire	Adjoint(e) technique principal(e) 1ère classe	Fermeture	-1 à compter du 1/7/2015
		Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques ou des agent(e)s de maîtrise	Création	+ 1
Vie quotidienne – Direction des espaces publics et de la voirie	Responsable du stationnement	Attaché(e) principal(e)	Fermeture	-1
		Cadre d'emplois des rédacteur(rice)s ou des technicien(ne)s	Création	+ 1
TOTAL				+2

Afin d'acter la mobilité interne des agents, je vous propose de procéder aux ajustements suivants :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Vie de la cité	Assistant(e) de direction	Rédacteur(rice)	Fermeture	- 1
Vie quotidienne – direction de la petite enfance et de l'éducation	Assistant(e) de direction	Cadre d'emplois des rédacteur(rice)s	Création	+ 1
Vie quotidienne – direction de la petite enfance et de l'éducation	Agent(e) de service polyvalent(e)	Adjoint(e) technique 2ème classe	Fermeture	- 1
Vie quotidienne – Direction de la proximité et de la citoyenneté	Agent(e) d'accueil	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+ 1
Vie quotidienne – Direction de la proximité et de la citoyenneté	Agent(e) d'accueil	Adjoint(e) administratif(ve) 2ème classe	Fermeture	- 1
Vie quotidienne – Direction des espaces du domaine publics	Instructeur(rice) demandes occupation domaine public	Cadre d'emplois des adjoint(e)s administratif(ve)s	Création	+ 1
Attractivité et développement territorial – Direction de développement culturel	Agent(e) d'accueil	Adjoint(e) du patrimoine 1ère classe	Fermeture	- 1
Attractivité et développement territorial – Direction de développement culturel	Agent(e) d'accueil	Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Création	+ 1
TOTAL				0

Suite aux commissions administratives paritaires, trois fonctionnaires ont bénéficié d'une nomination au titre de la promotion interne. Les fonctionnaires ayant été titularisés à l'issue de leur période de stage de six mois, il convient donc de supprimer les anciens grades des fonctionnaires devenus vacants.

Pôle/Direction	Grade	Observations	Nombre de postes
Pôle ressources internes – direction des ressources humaines	Adjoint(e) administratif(ve) 1ère classe	Fermeture	- 1
Pôle vie quotidienne – Direction de la petite enfance et de l'éducation	Adjoint(e) administratif(ve) 1ère classe	Fermeture	- 1
Cabinet du Maire	Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 1ère classe	Fermeture	- 1
TOTAL			- 3

Je vous propose :

- de procéder aux suppressions et aux créations de postes ci-dessus pour lesquelles le Comité Technique réuni le 29 janvier 2015 a émis un avis favorable,

- d'autoriser dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil de poste proposé après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent non titulaire sur un grade :
- d'attaché territorial (grille allant de l'indice brut 379 à l'indice brut 801) ou de rédacteur territorial (grille allant de l'indice brut 346 à l'indice brut 576) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions d'attaché de presse.

Les dépenses résultant des créations de postes sont inscrites au budget principal de la Ville au chapitre 012.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
9 février 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

